

POUR LES ENFANTS DE 3 A 11 ANS

**DU LUNDI 22 AU VENDREDI 26 FEVRIER
ET DU LUNDI 01 AU VENDREDI 05 MARS 2021**

de 9h00 à 17h00

Garderie de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h00

Thème « Harry Potter à l'école des sorciers »

Grands Jeux - Activités manuelles,
Activités sportives du Conseil Départemental - Petits jeux,
Etc...



En raison de la crise sanitaire, il n'y a pas de sorties programmées pour la sécurité de tous et les modalités d'accueil risquent d'être réadaptées

L'accueil des enfants se fera le 1^{er} jour :

A la salle des fêtes pour la garderie de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h00

A l'école Maternelle pour les enfants de 3 à 6 ans de 9h00 à 17h00

A la maison de l'enfance pour les enfants de 6 à 11 ans de 9h00 à 17h00

Le centre est dirigé par Laetitia DEDISE

**Pré-inscriptions par mail uniquement à aper.alsh@gmail.com
avant le vendredi 05 février (dernier délai).**

en précisant, vos coordonnées (noms, adresse, adresse mail, n° téléphonique) ainsi que les noms, les prénoms et dates de naissance de vos enfants.

Au vu du nombre de places et des mesures sanitaires, la priorité sera donnée aux parents qui travaillent (**fournir votre attestation employeur**).

Après validation la directrice vous enverra par mail la fiche d'inscription. L'inscription ne sera définitive que lors du retour avec le règlement dans le délai fixé. Pour les enfants dont l'APER ne possède pas le dossier complet, un rendez-vous sera fixé pour l'inscription définitive.

Catégorie	Prix en € de l'ALSH pour la semaine	Prix en € de l'ALSH Pour la journée	Prix en € pour 1 heure de garderie	Facturation forfaitaire 1h de garderie si réservation hors délai sans justificatif
Quotient familial -500 €	31,45	12,21	0,97	2,00
Quotient familial - 1000 €	32,95	12,81	1,02	2,00
Quotient familial +1000 € *	34,45	13,71	1,07	2,00
Extérieur -500 € **	74,85	17,39	1,38	4,00
Extérieur -1000 € **	77,44	17,99	1,43	4,00
Extérieur +1000 € **	83,38	19,37	1,54	4,00

* **tarif QF +1000 €** s'applique également pour les enfants extérieurs scolarisés dans les communes APER et gardés par des grands parents ou une assistante maternelle demeurant sur les communes APER (sur présentation de justificatif).

** **tarif extérieur** pour les enfants extérieurs scolarisés à Saultain, Sebourg, Estreux ou les enfants extérieurs non scolarisés à Saultain, Sebourg, Estreux mais gardés par des grands parents ou une assistante maternelle demeurant sur les communes APER (sur présentation de justificatif).